



PROGRAMME DES FORMATIONS EN DROIT DES ETRANGERS DU SERVICE JURIDIQUE DE L'ODTI DU 1er SEMESTRE 2020

Lieux : **GRENOBLE** et **LYON**

Journées de formation professionnelle continue selon plans ci-joints

- **Les droits et devoirs des mineurs étrangers en France (mineurs et mineurs non-accompagnés / Européens UE et non européens UE) selon le droit applicable :**

Le jeudi 13/02/2020 à Grenoble : 9h-12h00 / 14h-17h00 (220 euros – exo TVA).
Le vendredi 14/02/2020 à Lyon : 9h-12h00 / 14h-17h00 (250 euros – exo TVA).

- **L'entrée et le séjour des étrangers en France (Europe UE et non européen UE) selon le droit applicable :**

Le jeudi 16/01/2020 à Grenoble : 9h-12h00 / 14h-17h00 (220 euros – exo TVA).
Le vendredi 17/01/2020 à Lyon : 9h-12h00 / 14h-17h00 (250 euros – exo TVA).

- **La protection sociale des étrangers en France (Européens UE et non européens UE) selon le droit applicable :**

Le jeudi 12/03/2020 à Grenoble : 9h-12h00 / 14h-17h00 (220 euros – exo TVA).
Le vendredi 13/03/2020 à Lyon : 9h-12h00 / 14h-17h00 (250 euros – exo TVA).

- **L'accès à la nationalité française et les moyens de lutter contre les discriminations :**

Le jeudi 09/04/2020 à Grenoble : 9h-12h00 / 14h-17h00 (220 euros – exo TVA).
Le vendredi 10/04/2020 à Lyon : 9h-12h00 / 14h-17h00 (250 euros – exo TVA).

- **Le séjour en France des victimes étrangères de violences conjugales (Européennes UE et non Européennes UE) : Quelles incidences sur le statut personnel :**

Le jeudi 25/06/2020 à Grenoble : 9h-12h00 / 14h-17h00 (220 euros – exo TVA).